

A retourner à Jean Christ Yonga

Cabinet RCT,

1, rue Lénine, 94 200 Ivry-sur-Seine

Fax : +33 (0) 1 45 15 89 29 – Tel : +33 (0) 1 45 15 89 66

formations@rct-territoires.com

RCS Créteil B 392 317 723 (1999B01088)

Siret : 392 317 723 000 63 APE : 7112B

N° TVA intracommunautaire : FR 9239231772300055

RCT est un organisme de formation agréé par la DRTEFP sous le n° 1940575594

Nom : **Prénom :**
Fonction : **Structure :**
Adresse :
Téléphone : **Fax :**
Mail :@.....

Je m'inscris à **un** ou **deux** ou **trois** séminaire(s) de formation :

	Sessions	Dates	Cocher
1	Elaborer un projet territorial de DD 2jrs	30 et 31 mars 2010	<input type="checkbox"/>
2	Mener la concertation d'un projet territorial de DD 1.5 jrs	27 am et 28 avril 2010	<input type="checkbox"/>
3	Evaluer un projet territorial de DD 1.5 jrs	25 et 26 matin mai 2010	<input type="checkbox"/>
Nombre total de Sessions			

Tarifs HT & TTC

<input type="checkbox"/> Session 1 : 1 050 HT, 1 255.80 TTC	<input type="checkbox"/> Forfait 3 Sessions : 2 303.50 HT au lieu de 2710 HT
<input type="checkbox"/> Session 2 : 830 HT ; 992.68 TTC	<input type="checkbox"/> Forfait Sessions 1 & 2 ou 1 & 3 : 1 692 HT au lieu de 1880 HT
<input type="checkbox"/> Session 3 : 830 HT ; 992.68 TTC	<input type="checkbox"/> Forfait Sessions 2 & 3 : 1 494 HT au lieu de 1660 HT

Mode de règlement

Je règle la somme de

- Par chèque bancaire à l'ordre de RCT.
- Par virement bancaire sur le compte ouvert par RCT à la BICS :

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
10207	00003	04003076484	15

Nom de l'organisme :

- Par Bon de commande administratif (à faire parvenir à RCT)
- Prise en charge par une OPCA

Date :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente

Cachet et signature

Conditions générales de vente :

OBJET : Toute inscription aux manifestations doit être formulée par écrit. La signature du bulletin d'inscription emporte adhésion aux présentes conditions. Toute inscription n'est définitive qu'après paiement complet du prix. En cas d'indisponibilité du stagiaire formellement inscrit, ce dernier peut se faire remplacer, à condition de communiquer à RCT les noms, prénoms et fonction du remplaçant avant le début du séminaire concerné. PRIX : Les prix des formations sont ceux figurant sur le bulletin d'inscription. Ils ne comprennent que les frais directs des formations à l'exclusion des frais de restauration et de séjour, sauf s'ils sont expressément prévus. Les prix indiqués sont ceux de l'année 2009. MODALITE DE PAIEMENT : Sauf dispositions particulières, les formations sont payables au comptant lors de l'inscription. ANNULATION : RCT se réserve le droit d'annuler ou de décaler un séminaire si les effectifs sont insuffisants ou si un formateur est indisponible, et ce, sans que sa responsabilité puisse être recherchée. En cas d'annulation pure et simple, le prix versé à RCT sera remboursé au client. Dans tous les cas, l'annulation ou le report du séminaire ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelques titres que ce soit. Sauf dispositions particulières, toute annulation écrite du client reçue par RCT 15 jours ouvrés avant le séminaire, entrainera le remboursement des droits d'inscription versés, sauf frais bancaires de remboursement et 15% de frais de dossier. Passé ce délai, toute inscription sera due.